



Administration du Certificat complémentaire en Géomatique

Institut de gouvernance de l'environnement et de développement territorial

Université de Genève

Uni Carl Vogt

66 boulevard Carl Vogt

1205 GENEVE

T + 41(0) 22 379 83 46

admincq@unige.ch

<http://www.unige.ch/cgeom/>

Remplir / modifier les parties en bleu

Certificat complémentaire en géomatique

CONVENTION DE STAGE

entre

L'organisation ou entreprise d'accueil

Nom : UNEP/GRID-Genève.....
Adresse : Maison Internationale de l'Environnement, Chemin des Anémones
11, 1219 Châtelaine, Suisse
Téléphone : +41 22 379 98 34.....
Site Internet : <https://unepgrid.ch/fr>.....

Représentée par (*le tuteur responsable du suivi au sein de l'entreprise ou organisation d'accueil*)

Nom et prénom : Guigoz Yaniss.....
Fonction : SDI specialist.....
Téléphone : +41 22 379 98 34.....
E-mail : yaniss.guigoz@unepgrid.ch.....

Le/la stagiaire

Nom et prénom : Dorkel Alexia.....
Adresse : 10 rue de l'Helvétie, appt 211, 74100 Ambilly (France)
N° d'immatriculation : 22-321-855.....
Téléphone : +33 6 30 77 45 63.....
E-mail : alexia.dorkel@unepgrid.ch Alexia.Dorkel@etu.unige.ch

Le Certificat complémentaire en géomatique

Représenté par

L'enseignant chargé du suivi académique Un membre du Comité scientifique

Nom et prénom : Guigoz Yaniss..... Nom et prénom : Hy Dao

Téléphone : +41 22 379 98 34..... Téléphone : +41 22 379 08 78.....

E-mail : yaniss.guigoz@unepgrid.ch..... E-mail : hy.dao@unepgrid.ch.....

OBJECTIFS DU STAGE

Le stage en entreprise/organisation doit permettre à l'étudiant(e) de prendre contact avec le monde du travail dans le domaine de la géomatique et des systèmes d'information géographique. Il vise à mettre en application les connaissances acquises durant son cursus du Certificat complémentaire en géomatique. Le stage est consacré à un projet défini par l'entreprise/organisation d'accueil.

Au terme du stage, le stagiaire recevra de l'entreprise/l'organisme une attestation de stage indiquant sa durée, une description des tâches effectuées, ainsi qu'une évaluation de la qualité de la contribution du stagiaire.

Le travail de stage donne lieu au « Mémoire de certificat complémentaire en géomatique » (qui peut prendre la forme d'un Mémoire de stage ou d'un Dossier de stage) remis par le stagiaire et évalué au sein de la Faculté.

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE STAGE

- La convention proprement dite ;
- Le règlement de stage ;
- Les consignes pour le mémoire du Certificat complémentaire en géomatique.

SUJET ET FINALITÉ DU TRAVAIL À ACCOMPLIR

UNEP/GRID-Genève est impliqué dans de nombreux thèmes environnementaux matérialisés par des tâches spécifiques dans un certain nombre de projets. Parmi ceux-ci, le projet « IKI Congo Basin Peatlands » (tourbières du bassin du Congo) est un projet de 4 ans (2024-2027) financé par le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) et implémenté par le PNUE et la FAO.

Ce projet (<https://unepgrid.ch/en/activity/Peatlands>) a pour objectif de (1) maintenir la biodiversité et les fonctions clés des écosystèmes (liés aux réserves de carbone et aux ressources en eau) dans la zone cible (lac Télé et lac Tumba) grâce à une prise de décision fondée sur des données scientifiques et à une bonne gouvernance, et (2) de veiller à ce que les communautés au sein du paysage bénéficient de moyens de subsistance renforcés.

Le stage s'inscrit dans les principaux axes de contribution du GRID-Genève à ce projet, à savoir (1) le renforcement des capacités locales en ce qui concerne la maîtrise des concepts et des outils de Systèmes d'Information Géographique (SIG) et (2) la publication de données et de produits à valeur ajoutée (graphiques, tableaux de bord, cartes narratives) à l'aide de l'application MapX (mapx.org) dans l'espace MapX (<https://app.mapx.org/?project=peatlands>) dédié à ce projet.

Il s'agira d'aider les responsables du projet (Dr Yaniss Guigoz et Dr Pierre Lacroix) : à la compilation et organisation de matériel d'enseignement lié aux SIG déjà existant; à la création de nouveau matériel d'enseignement SIG (GeoParquet, Superset, Cloud Optimized Geotiffs, ...) ; à l'exploration de supports d'enseignements novateurs ; si le temps le permet, à la création de graphiques et tableaux de bord sous Superset dans le cadre du projet Peatlands.

Le stage proposé consistera à :

1. Collecter, compiler, tester, mettre à jour et organiser du matériel d'enseignement SIG (ArcGIS, QGIS, MapX)
2. Créer du nouveau matériel d'enseignement SIG en discussion avec le superviseur (ex : GeoParquet, Superset, Cloud Optimized Geotiffs, ...)
3. Explorer et proposer des supports d'enseignement novateurs
4. Si le temps le permet, publier des données sur l'espace MapX dédié au projet Peatlands et à créer des graphiques et tableaux de bord liés sur Superset
5. Proposer d'autres améliorations éventuelles ou matériel qui peuvent être apportés pour le projet IKI Congo Basin Peatlands et les autres projets abordés

Type de mémoire prévu: Mémoire de stage

PARTIES

UNEP / GRID-Genève

- *La base de données sur les ressources mondiales - Genève (GRID-Genève) est un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Université de Genève (UniGe). Avec une équipe de 20 scientifiques spécialistes en données environnementales, le rôle principal du GRID-Genève est de transformer les données en information et en connaissances pour appuyer le processus de prise de décisions lié aux questions environnementales.*
- Le stage se déroule dans le service : **UNEP/GRID-Genève**
- Au sein duquel l'étudiant(e) est placé(e) sous la direction du tuteur: Yaniss Guigoz
- Le déroulement du stage est guidé par le règlement de stage

L'étudiant(e)

- *Formation en cours: certificat complémentaire de géomatique*
- *Raison de l'intérêt : Ce stage me permettrait d'appliquer et d'approfondir mes connaissances techniques acquises durant le certificat, notamment lors du cours « infrastructures de données spatiales » sur MapX. La contribution à un projet aux implications écologiques et sociales m'intéresse particulièrement car il met en avant l'aspect pédagogique de la transmission du savoir via un outil en libre accès.*
- Pendant toute la durée de son stage, le stagiaire reste immatriculé à l'Université de Genève et inscrit dans la Faculté dans laquelle il suit sa formation.
- Le stagiaire prend les mesures nécessaires pour être couvert durant son stage par une assurance maladie et souscrire une assurance garantissant sa propre responsabilité.
- L'Université de Genève et la Faculté dans laquelle il est inscrit sont dans tous les cas dégagé(e)s de toute responsabilité à cet égard.

Le suivi académique

- *Directeur de mémoire : Dr. Yaniss Guigoz*
- La composition du jury pressenti est la suivante :
 - **Yaniss Guigoz, UNEP-GRID, SDI-specialist** (*fonction, entreprise ou organisation d'appartenance*)
 - **Pierre Lacroix, UNEP-GRID, Head of the Spatially-Explicit Environment Modelling Unit** (*fonction, entreprise ou organisation d'appartenance*)

LIEU(X)

Le stage a lieu au GRID.

DURÉE

Début du stage : 4 août 2025.....

Fin du stage : 30 septembre 2025.....

Soit une durée de ...2..... mois à un taux d'activité de100 %.

Lu et approuvé

Le 8 mai 2025



**Pour l'entreprise/
organisation
d'accueil**

M. Yaniss Guigoz

(Responsable de
l'encadrement du
stagiaire)

Lu et approuvé

Le 8 mai 2025



La stagiaire

**Mme Alexia
Dorkel**

Lu et approuvé

Le 8 mai 2025



L'enseignant

**M. Yaniss
Guigoz.....**

(Enseignant du
Certificat
complémentaire en
Géomatique titulaire
d'un doctorat)

Lu et approuvé

Le 12 mai 2025



**Pour le Certificat
complémentaire en
géomatique**

M. Hy Dao.....

(Membre du Comité
scientifique du
Certificat
complémentaire en
géomatique)

NB : La présente convention doit être signée et remise par l'étudiant(e) au secrétariat du Certificat et à l'entreprise/organisation d'accueil avant le début du stage.

Règlement de stage

1. MODALITÉS DU STAGE

La structure dans laquelle le stage est effectué peut être une entreprise privée ou publique, une administration publique, une organisation intergouvernementale, une organisation non gouvernementale, ou toute autre entreprise ou organisation dont les activités font appel à un savoir de nature géographique.

Le stage fait l'objet d'un accord formel (« convention de stage ») signé entre l'entreprise ou organisation, le comité scientifique du Certificat complémentaire de Géomatique, l'enseignant responsable du mémoire et l'étudiant.

Le stage peut débuter à partir de la fin des cours du certificat (semestre de printemps). Il a une **durée minimum de deux mois à plein temps**. Cependant, un assouplissement des conditions de travail effectives au sein de l'entreprise ou organisation doit pouvoir être envisagé si le/la stagiaire doit suivre d'autres enseignements pendant la période de stage. **Le stage débouche impérativement sur un mémoire qui doit être soutenu et validé par l'Université au plus tard en fin de 2ème semestre de la formation.**

Vis-à-vis de l'entreprise ou organisation d'accueil, l'étudiant(e) est tenu(e) par les mêmes devoirs de diligence et de discréction que les employés réguliers. Pendant toute la durée du stage, le stagiaire demeure étudiant et reste affilié au même régime de sécurité sociale, aussi bien que d'assurance en cas d'accidents et maladie que durant sa période de formation suivant le régime légal Suisse. Les déclarations d'accident de travail ou de trajet incombent à l'étudiant. L'étudiant aura obligatoirement souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile auprès de l'organisme d'assurance de son choix ; enfin l'entreprise doit elle-même avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

2. LES PARTIES IMPLIQUÉES, DROITS ET DEVOIRS

Le/la stagiaire

La stagiaire, *Mme Alexia Dorkel*, s'engage à :

- accomplir les tâches qui lui sont confiées par l'entreprise/l'organisme avec soin et selon ses compétences ;
- se conformer aux règles et directives internes de l'entreprise/l'organisme ;
- observer un devoir de diligence et de discréction à l'égard de l'entreprise/l'organisme en respectant notamment une obligation de confidentialité définie par celle-ci/celui-ci ;
- respecter les exigences propres à sa formation universitaire.

L'entreprise ou organisation d'accueil

L'entreprise/l'organisme, [**UNEP/GRID-Genève**](#), accueille le stagiaire et lui donne les moyens de réussir sa mission, notamment en :

- désignant [**M. Yaniss Guigoz**](#) comme tuteur compétent et expérimenté chargé de guider et de conseiller le stagiaire ;
- informant le stagiaire sur les objectifs que celui-ci doit atteindre ;
- mettant à sa disposition les outils et instruments nécessaires à la réussite de sa tâche ;
- établissant une attestation de stage ;
- évaluant l'activité du stagiaire lors de sa soutenance de Mémoire/Dossier de stage ;
- informant le stagiaire et le responsable de la Faculté en cas de modification de la nature du stage ;
- obtenant une autorisation de travail si le stagiaire est étranger ;
- respectant les règles de droit applicable au stage.

L'enseignant

Le suivi académique du stage est assuré par un enseignant du Certificat complémentaire en Géomatique. [**M. Yaniss Guigoz**](#) aura pour tâches de :

- veiller à ce que le stage proposé réponde aux objectifs du stage ;
- soutenir et guider le stagiaire lors de la rédaction de son Mémoire/Dossier de stage ;
- évaluer l'attestation de stage remise par l'organisme ;
- valider le Mémoire/Dossier de stage du stagiaire ;
- organiser la soutenance du Mémoire/Dossier de stage ;
- observer un devoir de discrétion sur les informations confidentielles concernant l'entreprise/l'organisme ;
- se constituer comme référent de l'entreprise/organisation et du stagiaire en cas de problème en cours de stage

Comité scientifique du Certificat complémentaire en géomatique

Les membres du Comité scientifique qui ont le pouvoir de valider par leur signature les conventions de stage, sont MM. Bernard Debarbieux, Hy Dao, Anthony Lehmann et Andrea Moscariello. Ils valident également le choix du professeur responsable.

3. ASPECTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

REMUNERATION

Le stage n'est pas rémunéré selon les modalités suivantes :

La rémunération est soumise aux charges sociales usuelles selon la législation en vigueur.

VACANCES

Le stagiaire a droit à 4 semaines de vacances par année fixée proportionnellement à la durée du stage.

CHARGES SOCIALES

L'employeur/l'organisme est tenu de respecter les obligations qui lui incombent en matière d'assurances et de charges sociales. Il doit notamment déduire du salaire brut les montants suivants :

- 5.05% à titre de cotisation AVS/AI/APG ;
- 1% à titre de cotisation chômage ;
- 0.045% à titre de cotisation assurance maternité.

En outre, l'employeur/l'organisme s'engage à annoncer le stagiaire à son assurance accident.

DROIT APPLICABLE

Les rapports de travail durant le stage relèvent de la législation applicable au lieu du stage.

Si le stage est effectué en Suisse, l'entreprise/l'organisme est tenu de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit du travail et des assurances sociales, ainsi que toutes autres dispositions fédérales ou cantonales applicables.

4. VALIDATION ACADEMIQUE DU STAGE

La procédure détaillée permettant la validation académique du stage est décrite dans le document « Consignes pour le mémoire du Certificat complémentaire en géomatique » (également disponible sur le site Moodle du Certificat). Sa réussite donne droit à l'obtention de 12 crédits ECTS.